

Barentz.

Barentz Ingredients Canada Inc.
141 Hamilton Rd
New Hamburg, ON, N3A 2H1
Canada
800-565-2474

PRODUIT: Sulfate de zinc 35,5% Poudre monohydratée FERT**SECTION 01: IDENTIFICATION**

IDENTIFICATEUR DU FOURNISSEUR... Barentz Ingredients Canada Inc.
141 Hamilton Rd
New Hamburg
ON
Canada
N3A 2H1
800-565-2474

CODE DU PRODUIT..... CA-87-HWDZNSUPA50-BG
AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION.. Sulfate de zinc monohydraté .
IDENTIFICATEUR DU PRODUIT..... Sulfate de zinc 35,5% Poudre monohydratée FERT
USAGE RECOMMANDÉ..... Il est utilisé comme matière première pour la production de lithopone . Il est principalement utilisé dans les engrais à oligo-éléments et les additifs alimentaires, etc. . Il est également utilisé dans l'industrie des fibres synthétiques, zingage, pesticides .

RESTRICTIONS D'UTILISATION..... Non disponible .
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE Barentz (519-662-2877) .

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DES RISQUES..... Environnement aquatique chronique 2-H411 . Matières toxiques causant d'autres effets toxiques . Toxicité aquatique aiguë . Lésions oculaires graves . Toxicité aiguë par voie orale . Irritant oculaire modéré .

MENTIONS D'AVERTISSEMENT..... Danger .
MENTION DE DANGER H302 Nocif en cas d'ingestion . H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, provoque des effets néfastes à long terme . H318 Provoque de graves lésions oculaires .
CONSEILS DE PRUDENCE..... P273 Éviter tout rejet dans l'environnement . P501 Élimination des déchets dans une installation agréée selon les autorités locales . P305 P351 P338, EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage . P280 Porter des gants de protection/protection oculaire/protection faciale .
AUTRES DANGERS..... Aucune donnée spécifique disponible .

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Sulfate de zinc monohydraté	7446-19-7	<=98

SECTION 04: PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION

INHALATION..... Si vous respirez, déplacez la personne à l'air frais . Consulter un médecin . Si vous ne respirez pas, donnez la respiration artificielle .

ORALE..... Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente . Consulter un médecin . Rincer la bouche à l'eau .

CUTANÉE..... Enlèvement des vêtements contaminés . Consulter un médecin si les symptômes persistent . Laver avec du savon et beaucoup d'eau .

OCULAIRE..... Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a lieu . Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin .

SYMPTÔMES ET EFFETS..... Non disponible .
NECESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL Traiter de manière symptomatique .

PRODUIT: Sulfate de zinc 35,5% Poudre monohydratée FERT**SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS ET INAPPROPRIÉS Utiliser un agent extincteur adapté au feu environnant . Dioxyde de carbone . Produit chimique sec . mousse résistante à l'alcool . Eau .

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX Oxydes de soufre et de zinc .

DANGERS PARTICULIERS..... Pas de données spécifiques .

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES POMPIERS Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection .

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES & ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION Utiliser de l'équipement de protection individuelle . Assurer une ventilation adéquate . Éviter tout contact avec les yeux . Éviter l'inhalation de poussière . Laver soigneusement après manipulation .

MESURES D'URGENCE..... Prévenir d'autres fuites ou déversements si vous pouvez le faire en toute sécurité . Éviter la dispersion des matières déversées afin de minimiser la contamination des drains, des eaux de surface et souterraines . Les déversements ou les rejets incontrôlés dans les cours d'eau doivent être IMMÉDIATEMENT alertés à l'Agence environnementale ou à un autre organisme de réglementation approprié .

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE Éliminer conformément à toutes les réglementations locales, étatiques et fédérales dans une installation d'élimination des déchets approuvée . Recueillir les déversements dans des conteneurs, sceller solidement et les livrer pour élimination conformément aux réglementations locales . Rincer la zone avec de l'eau . Couvrir et déplacer les conteneurs . Pelleter dans les conteneurs secs .

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ EN MATIÈRE DE MANUTENTION Garder le contenant fermé . Porter un équipement de protection individuelle . Éviter les éclaboussures, le contact avec la peau et les yeux . Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate .

CONDITIONS DE SÛRETÉ EN MATIÈRE DE STOCKAGE Conserver dans un contenant d'origine hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé . Conserver dans le contenant d'origine .

INCOMPATIBILITÉS..... Substances oxydantes fortes, et agents réducteurs forts .

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		STEL		

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS Utilisation dans un endroit bien ventilé .

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être fournie .

PROTECTION DES MAINS..... Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée .

PROTECTION DES YEUX..... Portez des lunettes de sécurité approuvées .

PROTECTION DE LA PEAU..... Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles . Portez des vêtements protecteurs qui minimisent la peau exposée .

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE..... Poudre blanche solide, poussière .

ODEUR..... Inodore .

SEUIL OLFACTIF..... Non disponible .

pH..... 5-6.5 (solution diluée) .

POINT DE FUSION..... Non disponible .

POINT DE CONGÉLATION..... Non disponible .

POINT D'ÉBULLITION..... Non disponible .

DOMAINE D'ÉBULLITION..... Non disponible .

POINT D'ÉCLAIR..... Non disponible .

TAUX D'ÉVAPORATION..... Non disponible .

INFLAMMABILITÉ (SOLIDES ET GAZ).... Non disponible .

LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ Non disponible .

LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ Non disponible .

TENSION DE VAPEUR..... Non disponible .

DENSITÉ DE VAPEUR..... Non disponible .

SOLUBILITÉ..... Soluble dans l'eau .

PRODUIT: Sulfate de zinc 35,5% Poudre monohydratée FERT**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

COEFFICIENT DE PARTAGE - Non disponible .
 N-OCTANOL/EAU
 TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Non disponible .
 TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION.. Non disponible .
 VISCOSITÉ..... Non disponible .

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ..... Aucune donnée de test spécifique liée à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses ingrédients .
 STABILITÉ CHIMIQUE..... Stable dans des conditions de température normales et utilisation recommandée .
 RISQUE DE RÉACTIONS Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les réactions dangereuses ne se produiront pas .
 DANGEREUSES
 CONDITIONS À ÉVITER..... Évitez la chaleur, les flammes et les autres sources d'inflammation . Évitez la chaleur excessive pendant de longues périodes . Évitez l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil .
 MATIÈRES INCOMPATIBLES..... Substances oxydantes fortes, Agents réducteurs puissants .
 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION Oxyde de :Carbone .
 DANGEREUX

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
-------------	------	------

VOIES D'EXPOSITION
 OCULAIRE..... Aucune information disponible .
 CUTANÉE..... Peut causer une irritation temporaire de la peau à partir d'un court contact . Une exposition prolongée à la peau peut causer une dermatite sévère .
 INHALATION..... La production de poussière peut causer une irritation respiratoire temporaire qui comprend la toux, les maux de gorge, les éternuements.
 ORALE..... L'ingestion de sulfate de zinc à fortes doses peut provoquer une anémie et des symptômes d'estomac . Il est très astringent et, lorsqu'il est ingéré en quantités excessives, peut irriter l'estomac, entraînant des douleurs abdominales, des nausées, de la diarrhée et des vomissements spontanés .
 SYMPTÔMES..... Aucune information disponible .
 CARACTÉRISTIQUES TOXICOLOGIQUES
 CORROSION/IRRITATION..... Aucune information disponible .
 CANCÉROGÉNÉCITÉ..... Aucune information disponible .
 SENSIBILISATION..... Sensibilisation respiratoire ou cutanée : En cas de décomposition thermique, l'inhalation de fortes quantités de fumée d'oxyde de zinc peut entraîner une fièvre des métaux dans les 3 à 10 heures suivant l'exposition et comprend une sécheresse et une irritation immédiates de la gorge, une oppression thoracique et une toux qui peuvent être suivies plus tard de symptômes pseudo-grippaux de fièvre, de malaise, de malaise, transpiration, céphalées frontales, crampes musculaires, lombalgie, vision parfois floue, nausées et vomissements. Les symptômes sont temporaires et disparaissent généralement, sans intervention médicale, dans les 24 à 48 heures suivant leur apparition .
 TOXICITÉ POUR LES ORGANES Aucune information disponible .
 CIBLES (EXPOSITION UNIQUE)
 TOXICITÉ POUR LES ORGANES Aucune information disponible .
 CIBLES (EXPOSITION RÉPÉTÉE)
 DANGER PAR ASPIRATION..... Aucune information disponible .
 LES EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS Aucune information disponible .

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ..... Le produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques et qui peut causer des effets nocifs à long terme sur le milieu aquatique .
 PERSISTANCE ET DÉGRADATION..... Le produit n'est pas facilement biodégradable .
 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION.... Aucune donnée disponible .
 MOBILITÉ DANS LE SOL..... Le produit est soluble dans l'eau .
 AUTRES EFFETS NOCIFS..... Aucune donnée disponible .

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

PROCÉDURES DE GESTION..... La production de déchets devrait être évitée ou réduite au minimum dans la mesure du possible .
 MÉTHODES D'ÉLIMINATION..... Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales .

PRODUIT: Sulfate de zinc 35,5% Poudre monohydratée FERT

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

EMBALLAGES CONTAMINÉS..... Étant donné que les contenants vides peuvent retenir les résidus du produit, suivez les mises en garde figurant sur l'étiquette même après la vidange du contenant. .

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG / DOT.....	Régulé .
NUMÉRO NU.....	UN3077 .
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Sulfate de zinc monohydraté) .
CLASSE.....	9 .
GROUPE D'EMBALLAGE.....	III .
IMDG.....	Régulé .
NUMÉRO NU.....	UN3077 .
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Sulfate de zinc monohydraté) .
CLASSE.....	9 .
GROUPE D'EMBALLAGE.....	III .
IATA.....	Régulé .
NUMÉRO NU.....	UN3077 .
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Sulfate de zinc monohydraté) .
CLASSE.....	9 .
GROUPE D'EMBALLAGE.....	III .
DANGERS ENVIRONNEMENTAUX.....	Polluant marin .
TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE II CONVENTION MARPOL 73/78 ET RECUEIL IBC	Non disponible .
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES.....	Lire les consignes de sécurité, les FDS et les procédures d'urgence avant de les manipuler .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CLASSIFICATION DU SIMDUT 1988.....	Non disponible .
TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT (TSCA)	Non disponible .
LISTES CANADIENNES.....	Non disponible .
LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES	Non disponible .
SUBSTANCES TOXIQUES SELON LA ... LCPE	Non disponible .
NPRI canadien.....	Non disponible .

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ.....	Toutes les informations contenues dans cette FDS sont basées sur des données obtenues du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Ces informations sont considérées comme exactes et ne sont offertes qu'à titre indicatif pour la manipulation de ce matériel et de ces conditions spécifiques. L'utilisation et la manipulation de ce matériel peuvent nécessiter d'autres considérations supplémentaires. Aucune garantie d'aucune sorte n'est donnée ou implicite et la société ne sera pas responsable des dommages, pertes, blessures ou dommages consécutifs qui pourraient résulter des informations contenues dans ce document. .
PRÉPARÉ PAR.....	Affaires réglementaires
RECENTE VERSION REVISEE.....	2023-10-10